

"Une question d'attitude" dans The Financial Times (1er avril 1974)

Légende: Le 1er avril 1974, le quotidien anglais The Financial Times s'interroge sur les positions de James Callaghan, ministre britannique des Affaires étrangères, au sujet de la renégociation des conditions d'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes.

Source: The Financial Times. 01.04.1974, No 26 327. London: The Financial Times Ltd. "A question of attitude", p. 14.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/une_question_d_attitude_dans_the_financial_times_1er_avril_1974-fr-58c15fef-be1a-4aa9-a3ca-4432927a75e0.html



Date de dernière mise à jour: 22/12/2016

Une question d'attitude

LORSQUE M. HAROLD WILSON posa la candidature de la Grande-Bretagne à l'adhésion à la Communauté européenne en 1967, il estimait que les considérations économiques étaient admirablement équilibrées mais que les arguments politiques étaient décisifs. Il allait nettement plus loin dans la déclaration conjointe anglo-italienne de 1969, qui réclamait un Parlement directement élu et une politique étrangère européenne commune. Aujourd'hui, son gouvernement a peut-être une optique assez différente de la Communauté, mais il trouvera certainement qu'en ce qui concerne la renégociation des termes de l'adhésion, la dimension politique du problème est décisive.

Au-delà des détails

Les autres gouvernements membres ont déjà été considérablement avertis au préalable par le manifeste du Parti travailliste et depuis lors, sur les types de points susceptibles d'être au menu des renégociations du gouvernement britannique. Ils seraient très surpris si M. Callaghan, dans son discours d'ouverture aujourd'hui à Luxembourg, n'incluait pas la politique agricole et les règles de financement à sa liste, tout comme au moins l'une ou l'autre référence au Commonwealth. Ils pourraient même préparer quelques âpres discussions sur la politique agricole et le budget.

Mais la grande question à laquelle ils tenteront de répondre, à la lumière du discours de M. Callaghan, sera plus politique et plus générale que tout autre point spécifique de la liste: le gouvernement de M. Wilson considère-t-il cet exercice comme une négociation entre États membres, d'une portée plus large peut-être que la routine des négociations internes de la Communauté, mais néanmoins essentiellement conçue pour qu'au sein de la Communauté, la Grande-Bretagne reste un État membre à part entière? Ou est-il, au contraire, opposé aux principes que sous-tend l'intégration communautaire et indifférent aux chances de succès ou d'échec des renégociations?

Ils ne peuvent attendre de réponse claire et simple à cette question. Ils savent que le Parti travailliste est profondément divisé, et que le Cabinet se compose de pro-Marché commun convaincus tout comme d'anti-Marché commun qui le sont tout autant. Ils savent également que l'équilibre d'opinion au sein du parti comme du Cabinet pourrait bien être altéré par le résultat de nouvelles élections générales, qui pourraient fort bien se dérouler avant la fin des renégociations. En résumé, ils savent que M. Wilson ne peut pas, en ce moment, garantir que la Grande-Bretagne restera dans la Communauté – tout comme il ne peut pas être certain qu'il pourrait l'en sortir, même si telle était sa volonté.

Mais au vu de la tonalité du discours de M. Callaghan aujourd'hui, les Huit sont tenus de se forger un jugement politique préliminaire. En principe, la plupart des États membres (y compris la France) seraient probablement prêts à adopter une approche flexible sur des points spécifiques de renégociation; ils pourraient même être disposés à assouplir certaines règles pour satisfaire des exigences britanniques raisonnables. La plupart d'entre eux reconnaissent que, tôt ou tard, il devrait y avoir une révision des arrangements budgétaires s'ils devaient imposer une charge financière aussi manifestement injuste que ce à quoi beaucoup s'attendent pour les prochaines années de cette décennie.

Politique étrangère

Leur disposition à faire preuve de flexibilité pourrait se renforcer si M. Callaghan devait soutenir que les termes de l'adhésion sont déraisonnables car ne reposant pas suffisamment sur le principe d'une *communauté* d'intérêts. Mais ils pourraient être aliénés s'il semble considérer que la Communauté va trop loin sur la voie de l'intégration, et ils seraient beaucoup moins enclins à des concessions sur des problèmes spécifiques.

Le point-clé ici pourrait bien être la direction qu'il choisira dans la coordination de la politique étrangère entre les États membres. Le progrès dans ce domaine n'a pas encore été spectaculaire; il est encore pragmatique et flexible, et libre des contraintes légales d'une part importante du processus de prise de décision de la Communauté. Mais c'est l'élément le plus politique de la toile de l'intégration européenne, et c'est un symbole dans de nombreux États membres de l'attachement qu'ils portent à l'idée d'une Europe ne

pouvant défendre ses propres intérêts que si elle tend vers une position commune face au reste du monde. Les chances qu'a M. Callaghan de sécuriser toute renégociation seront sérieusement mises en danger s'il commence par essayer d'ébranler la Communauté sur l'un des ses points les plus sensibles.